

Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire informe l'assemblée que la commune compte une nouvelle centenaire depuis samedi dernier. Il s'agit de Mme Odile OLLIER.

A cette occasion, il lui a rendu visite pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui transmettre son admiration au nom du conseil municipal.

Il donne ensuite la parole à Béatrice OLLIER, qui retrace son parcours de vie.

Mme Léa FRANCO est désignée secrétaire de séance.

Etaient présents : BOUYALA R. – MAURRAS F. – ROUAT P. – BRIL N. – FRANCO L. – FOURESTIER D. – COLIN C. – ALLEL A. – DENOYELLE B. – CLAUSSON C. – FERRERES R. – SARNIGUET C. – CARON D. – OLLIER B. – MALAFOSSE A. – JALICOT L. – ASTRUC J. – SICARD M. – GAL C.

Absents excusés : /

Absents : /

Après avoir constaté que le quorum était atteint, M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021**
- 1. **Information du conseil sur les décisions municipales prises au titre de l'article 2122-22 du CGCT**
- 2. **Ressources humaines : modification du tableau des effectifs**
- 3. **Ressources humaines : contrats d'assurance des risques statutaires**
- 4. **Finances : Décision modificative n°1**
- 5. **Finances : Exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour les agriculteurs sinistrés par le gel**
- 6. **Finances : Exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour les jeunes agriculteurs**
- 7. **Périscolaire : modification des tarifs**
- 8. **Police pluri communale : signature de la convention de mise en œuvre**
- 9. **Hérault Energies : adhésion à la compétence Gestion en Energie Partagée**
- 10. **SIVOM du canton d'Agde : rapport d'activités 2020**
- 11. **Questions diverses**

❖ Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

❖ Information du conseil sur les décisions municipales prises au titre de l'article 2122-22 du CGCT

- **DÉCISION MUNICIPALE N° 2021-07 du 1^{er} mars 2021** : Location appartement B sis 8 rue des Remparts.
- **DÉCISION MUNICIPALE N° 2021-08 du 31 mai 2021** : Révision des tarifs de la Régie Générale des Services au 1^{er} juin 2021.
- **DÉCISION MUNICIPALE N° 2021-09 du 9 juillet 2021** : Location appartement A sis 8 rue des Remparts.

1. **Ressources humaines : modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : Rémi BOUYALA

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs à la pérennisation de l'emploi de responsable du service technique et aux nouvelles durées hebdomadaires de certains agents, notamment au service périscolaire, il est proposé de créer les postes suivants :

- Filière technique : • un poste d'adjoint technique à temps complet,
- Filière administrative : • un poste d'adjoint administratif à temps non complet 28/35,
- Filière animation : • un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 34/35.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2. Ressources humaines : contrats d'assurance des risques statutaires

Rapporteur : Rémi BOUYALA

La commune avait adhéré au contrat d'assurances des risques statutaires du Centre de Gestion de l'Hérault pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022. La compagnie titulaire du contrat ayant résilié le contrat au 31 décembre 2021, il convient de donner mandat au Centre de Gestion pour la nouvelle mise en concurrence.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3. Finances : Décision Modificative n°1

Rapporteur : Rémi BOUYALA

Cette décision modificative n'impacte pas le montant total du budget. Il s'agit d'un virement de crédits de 5 402 € entre les chapitres 20 et 204 pour permettre l'imputation d'une partie de l'Attribution de Compensation versée par la CAHM en investissement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4. Finances : Exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour les agriculteurs sinistrés par le gel

Rapporteur : Rémi BOUYALA

Compte tenu de l'épisode de gel subi par les agriculteurs au printemps 2021, le conseil décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés non bâties, les vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et les vignes et de fixer la durée de l'exonération à 1 année, soit pour 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5. Finances : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties – Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées pour les jeunes agriculteurs

Rapporteur : Rémi BOUYALA

L'état prend en charge pour toutes les communes 50 % de la part communale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, pour tous les Jeunes Installés depuis le 1^{er} janvier 1992, qui ont bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) et donne la possibilité aux communes de les exonérer pendant un à cinq ans, des 50 % restant.

Le conseil propose d'exonérer des 50 % restant les jeunes agriculteurs remplissant les conditions précitées pour une durée de 4 ans, soit pour les années d'imposition 2022 à 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6. Périscolaire : modification des tarifs

Rapporteur : Damien FOURESTIER

Après 3 années de fonctionnement de l'accueil de loisirs déclaré et compte tenu de la demande des parents, il est proposé d'élargir les périodes d'ouverture en organisant l'accueil des enfants pendant les petites vacances scolaires, notamment la première semaine des vacances de Toussaint, soit du 25 au 29 octobre 2021.

Le conseil municipal fixe les tarifs pour cette période et décide d'ajouter les chèques CESU et les chèques vacances aux moyens de paiement existant.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7. Police pluri communale : signature de la convention de mise en œuvre

Rapporteur : Nicolas BRIL

Le rapporteur rappelle la délibération du 4 mars 2019 qui prévoyait la mise en œuvre d'un service de police pluri communale. La convention prévoyait l'adhésion de quatre communes. Deux communes préfèrent attendre 2022, alors que la commune de Saint Pons de Mauchiens souhaite activer le service au plus tôt.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour initier le service de police pluri communale dès le 1^{er} octobre 2021.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8. Hérault Energies : adhésion à la compétence Gestion en Energie Partagée (GEP)

Rapporteur : Rémi BOUYALA

Les récentes évolutions législatives renforcent le rôle des communes en matière de transition énergétique des territoires et d'adaptation aux effets du changement climatique. Un partenariat s'est renforcé avec Hérault Energies, acteur majeur dans les domaines de la maîtrise de l'énergie.

Le conseil approuve le transfert des compétences Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) – Gestion de l'Energie Partagée (GEP) pour le patrimoine bâti de la commune conformément aux statuts d'Hérault Energies.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9. SIVOM du Canton d'Agde : rapport d'activités 2020

Rapporteur : Nicolas BRIL

Le SIVOM du canton d'Agde a adopté son rapport d'activités 2020 par délibération du 30 juin 2021.

Ce rapport, doit être approuvé par les communes membres.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

10. Questions diverses

- Aire de remplissage : en l'absence de fonds mobilisables, la réalisation est mise en stand-by. Dans l'attente, une clôture avec contrôle d'accès va être réalisée, en concertation avec les agriculteurs.
- Information : courant octobre, la Préfecture va effectuer une activation de la cellule de crise du Plan Communal de Sauvegarde pour vérifier la réactivité de celle-ci en temps réel.
- Information : salon des Maires et des élus locaux le vendredi 1^{er} octobre au parc des expositions de Béziers.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question soulevée, M. le Maire lève la séance à 19 h 17.

Fait à Lézignan-la-Cèbe, le 28 septembre 2021